



# Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix – Janvier 2025



## Les défis d'une approche sensible à l'environnement dans le maintien de la paix

Anne Nguyen



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



Cette note a été réalisée grâce au soutien de la Confédération suisse. Les propos énoncés dans cette publication ne sauraient en rien engager la responsabilité des organismes pilotes de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle de la Confédération suisse.

## Table des matières

Introduction.....	1
1 Le nexus environnement-paix-sécurité au sein des institutions onusiennes .....	3
1.1 L’environnementalisation du maintien de la paix.....	3
1.2 La collaboration agences-missions au service d’une meilleure planification des questions environnementales dans les OP .....	7
2 Le nexus environnement, paix et sécurité en mission : aléas de la mise en œuvre au sein de la MINUSMA .....	9
2.1 L’environnement, une composante inextricable du terrain malien ? .....	9
2.2 La MINUSMA face aux défis du nexus environnement, paix et sécurité .....	11
3 Les multiples défis de la mise en œuvre d’une planification sensible à l’environnement	12
3.1 Un mandat court, contesté et peu doté pour une problématique à long terme ....	12
3.2 Une lecture simpliste des enjeux environnementaux et sécuritaires .....	14
Conclusion .....	17
Recommandations .....	18
À propos de l’auteurice .....	1

## Résumé

Depuis la seconde moitié des années 2010, l'ONU a pris conscience de l'importance d'intégrer les questions environnementales dans sa planification. Il ne s'agit plus seulement de prendre en compte l'important impact des opérations de paix sur l'écosystème de l'État hôte, mais aussi de saisir comment les missions de l'ONU peuvent répondre aux défis posés par le nexus environnement, paix et sécurité – c'est-à-dire de comprendre comment interagissent les problématiques environnementales et sécuritaires.

Cette note a pour ambition, dans un premier lieu, de revenir sur la façon dont l'ONU a traité le nexus environnement, paix et sécurité dans le cadre des opérations de paix. Dans un second temps, elle vise à analyser les enjeux liés à la mise en œuvre d'une approche sensible à l'environnement au sein des opérations de paix. Prenant le cas de la MINUSMA, les différentes dispositions adoptées, et les difficultés que rencontrent les missions seront mises en lumière. En effet, les dissensions entre États membres, les désaccords internes à l'ONU aboutissent à une absence de directives claires, ainsi qu'à un manque de moyens financiers et techniques. Cela impacte la capacité des missions à entreprendre des mesures sensibles à l'environnement et à la sécurité humaine. Enfin, une vision déterministe de la crise climatique comme unique vecteur de conflits peut conduire à l'adoption de politiques peu adaptées aux réalités complexes du terrain.

## Lexique

CCCPA	Cairo International center conflict resolution, peacekeeping & peacebuilding
CSNU	Conseil de Sécurité des Nations unies
DAO	Département de l'appui aux opérations
DOP	Département des opérations de paix
DPPA	<i>United Nations Department of Political and Peacebuilding Affairs/</i> Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations Unies
FAO	<i>United Nations Food and Agriculture Organisation, Organisation mondiale</i> des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GIEC	Groupe d'experts international sur l'évolution du climat
ITS	<i>Integrated Training Service/ Service Intégré de Formation</i>
MINUSMA	Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali
MINUSTAH	Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo
MSC	Mécanisme de sécurité climatique
ONU	Organisation des Nations unies
OP/OMP	Opérations de paix/Opérations de maintien de la paix
PCT	Pays contributeurs de troupes
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
UNAMIC	Mission préparatoire des Nations unies au Cambodge
UNITAR	<i>United Nations Institute for Training and Research/ Institut des Nations</i> unies pour la formation et la recherche
ONUSOM	Opération des Nations unies en Somalie

## Introduction

Depuis les vingt dernières années, praticien·nes et expert·es du maintien de la paix ont souligné la prévalence d'épisodes de crise climatique sur le terrain des missions. Selon la chercheuse Agathe Sarfati, trois, sur les quatre plus grandes missions onusiennes sont déployées sur un terrain de crise climatique, ce qui équivaut à un effectif de 80% du personnel déployé<sup>1</sup>. La MINUSMA, la MINUSCA et la MONUSCO, les trois opérations de maintien de la paix francophones majeures des deux dernières décennies, font d'ailleurs partie de ces terrains où se mêlent dégradation environnementale et problèmes sécuritaires<sup>2</sup>. Il s'agit, dans cette note, de saisir comment l'ONU prend en compte les liens les dégradations de l'écologie (parmi lesquelles la crise climatique en cours) au cours de ses missions. Comment, en effet, les différentes institutions chargées des opérations de maintien de la paix appréhendent-elles les risques liés à la destruction de l'environnement pour la paix et la sécurité, et quelles mesures sont-elles adoptées pour y pallier ?

### Encadré 1 : Nexus environnement, paix et sécurité

Depuis le début des années 2000, chercheurs et praticiens ont étudié les liens entre dégradations environnementales et conflits armés, souvent qualifié de *nexus* climat, paix et sécurité. Ce concept souligne que la crise climatique affecte négativement la sécurité humaine et étatique. D'autres chercheurs appellent cette imbrication la « sécurité environnementale ». Christophe Hodder, premier conseiller climat déployé dans une mission de paix (UNSOM en Somalie), cite l'exemple de la Corne de l'Afrique où le changement climatique aggrave l'insécurité alimentaire, forçant les populations à fuir, les exposant à des violences et à des recrutements par des groupes armés<sup>3</sup>.

Les dégradations environnementales ne sont pas uniquement dues au climat, les activités humaines peuvent aussi provoquer des désastres interagissant de manière complexe avec les dynamiques de conflits armés. C'est la raison pour laquelle nous préférons, dans ce rapport, d'utiliser la notion de *nexus environnement, paix et sécurité*. Les stress environnementaux ne génèrent pas systématiquement des crises, mais dans des contextes de tensions politiques existantes, ils s'imbriquent dans des dynamiques de conflictualité complexes. Par contre, on remarque que les crises climatiques augmentent la vulnérabilité des populations civiles aux violences guerrières. Par extension, les conflits armés affaiblissent la résilience des populations face aux crises environnementales. Enfin, la recherche collective de pistes

---

<sup>1</sup> SARFATI Agathe, *Toward an Environmental and Climate-Sensitive Approach to Protection in UN Peacekeeping Operations*, International Peace Institute, 2022.

<sup>2</sup> FUNNEMARK, Anne, ALI Asha et ROSVOLD Elisabeth, *Climate Security Language in UN Peace Operation's Mandates*, Policy brief 20, Norwegian Institute of International Affairs.

<sup>3</sup> UNSOM, « [Interview with the UN environmental advisor to Somalia, Christophe Hodder](#) », 10 septembre 2020.

d'adaptation face aux défis environnementaux et climatiques peut être un outil de construction de la paix, comme nous le verrons par la suite<sup>4</sup>.

Au sein des Nations Unies, le sujet de l'interaction entre OP et environnement a été appréhendé à travers l'angle de l'impact écologique des opérations de paix dès la fin des années 2010. En 2018, plusieurs travaux de recherche soulignent l'importance, pour les opérations de paix, de réduire leur impact écologique. Parmi ceux-ci, peuvent être cités le rapport « *Greening Peacekeeping: The Environmental Impact of UN Peace Operations* » de Lucile Maertens et Malkit Shoshan pour l'International Peace Institute<sup>5</sup> ou encore la note de Claire Kupper « *Vers une gestion responsable de l'environnement dans les opérations de paix* »<sup>6</sup> pour l'Observatoire Boutros-Ghali. Il s'agit ici de poursuivre la réflexion sur la *planification écologique des missions* en y incluant les façons dont l'ONU et les OP incluent le nexus environnement, paix et sécurité.

Avant de continuer la réflexion, il importe de préciser que chercheurs et praticiens sont divisés quant à l'existence d'un lien causal entre crises environnementales et conflits armés. D'une part, il existe l'idée que le changement climatique est un « multiplicateur de menaces », un « amplificateur de risques »<sup>7</sup> ou encore source de « facteurs climatiques crisogènes » (sic.)<sup>8</sup>. Cette vision a été adoptée par le Pentagone et plusieurs instituts d'études étatsuniens dès les années 1990. Plus récemment, cette vision a été approuvée par des institutions telles que l'Observatoire Défense Climat<sup>9</sup>. Pour d'autres *think tanks*, tels que l'*International Crisis Group*<sup>10</sup>, et des chercheurs, parmi lesquels Bruno Charbonneau, Tor Benjaminsen<sup>11</sup>, Niagalé Bagayoko ou encore Boubacar Ba<sup>12</sup>, cette vision linéaire liant quasi systématiquement les perturbations environnementales avec le climat avec des conflits liés aux ressources évacue la complexité sociopolitique et historique des conflits armés. Lorsqu'il existe un conflit lié aux ressources naturelles et aux biens fonciers, ceux-ci seraient moins liés aux pressions environnementales qu'à des questions de gouvernance des ressources. Les mécanismes de

<sup>4</sup> SCARTOZZI Cesare, « Climate-Sensitive Programming in International Security: An Analysis of UN Peacekeeping Operations and Special Political Missions », *International Peacekeeping*, v. 29, n. 3, 2022, pp.488-521.

<sup>5</sup> MAERTENS Lucile et MALKIT Shoshan, *Greening Peacekeeping: The Environmental Impact of UN Peace Operations*, International Peace Institute, 2022.

<sup>6</sup> KUPPER Claire, *Vers une gestion responsable de l'environnement dans les opérations de paix*, Observatoire Boutros-Ghali.

<sup>7</sup> CHARBONNEAU Bruno *et al.*, « The climate crisis and its challenges for African peacebuilding » in *Routledge Handbook of African Peacebuilding*, Routledge, 2022, pp.169-188.

<sup>8</sup> DE GUGLIELMO WEBER Marine, THIENPONT Yente et TASSE Julia, *Synthèse : Note de réflexion prospective et stratégique : changements climatiques et foyers de conflits dans le monde*, Observatoire Défense-Climat, mai 2023.

<sup>9</sup> CHARBONNEAU Bruno *et al.*, « The climate crisis and its challenges for African peacebuilding » in *Routledge Handbook of African Peacebuilding*, Routledge, 2022, pp.169-188. DE GUGLIELMO WEBER Marine, THIENPONT Yente et TASSE Julia, *Synthèse : Note de réflexion prospective et stratégique : changements climatiques et foyers de conflits dans le monde*, Observatoire Défense-Climat, mai 2023.

<sup>10</sup> International Crisis Group, *The Central Sahel: Scene of New Climate Wars?*, Briefing n.154, 24 avril 2020.

<sup>11</sup> BENJAMINSEN Tor *et al.*, « Does climate change drive land-use conflicts in the Sahel? », *Journal of Peace Research*, v.49, n.1, 2012, pp.97-111.

<sup>12</sup> BAGAYOKO Niagalé, BA Boubacar *et al.*, *Gestion des ressources naturelles et configuration des relations de pouvoir dans le centre du Mali : entre ruptures et continuité*, ASSN, 2017.

conflictualité, selon ces auteurs et autrices, ne relèvent donc pas d'une règle universelle entre dégradation du climat et guerres, y compris dans la région du Sahel<sup>13</sup>. On remarque donc que la définition et les mécanismes internes au nexus environnement, paix et sécurité ne sont, en 2024, pas consensuels. Nous aurons l'occasion, dans cette note, de discuter plus largement ces différentes visions.

Le but de cette note sera donc de saisir comment les institutions onusiennes (1) et les missions, en prenant le cas de la MINUSMA (2), appréhendent les effets sur la sécurité humaine des différentes incarnations du nexus environnement-paix sécurité. Enfin, il s'agira de comprendre les différents défis auxquelles a fait face la MINUSMA dans l'intégration de cette dimension de la sécurité (3).

## 1 Le nexus environnement-paix-sécurité au sein des institutions onusiennes

Selon Lucile Maertens, les questions environnementales au sein des opérations de paix sont le produit d'une *environnementalisation* croissante des OP<sup>14</sup> - c'est-à-dire l'intégration progressive d'un savoir pratique et des discours intégrant la dimension écologique des politiques de maintien de la paix. Selon Cesare Scartozzi, la prise en compte du nexus environnement, paix et sécurité résulte de la montée en importance de la crise climatique dans l'agenda onusien<sup>15</sup>. Conséquemment, cette environnementalisation concerne aussi le CSNU, le DOP et le Département de l'Appui opérationnel (DAO). Cela étant établi, ce processus s'est, jusque récemment, principalement focalisé sur l'impact écologique des opérations de paix. Il s'agit, dans ce chapitre, de comprendre comment les différents organes de l'ONU (1.1) et ses institutions partenaires (1.2) ont intégré la nécessité de planifier les missions tenant compte des défis posés par les imbrications entre dégradation de l'environnement et conflits armés (et vice versa). À travers un passage en revue des différents types d'initiatives, il s'agira de comprendre le contexte d'émergence des politiques liées à la planification climatique et environnementale au sein des OP.

### 1.1 L'environnementalisation du maintien de la paix

Au sein de l'ONU, plusieurs organes se sont saisis des questions environnementales dans les opérations de paix. Les institutions ayant joué un rôle prépondérant dans l'élaboration d'une politique de maintien de la paix incluant les questions environnementales sont sans conteste le Conseil de Sécurité des Nations unies (CSNU) et le Secrétariat général, plus précisément à travers le Département des Opérations de paix (DOP) et le Département de l'appui opérationnel (DAO). À ceci s'ajoutent des organisations de la famille onusienne, telles que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Enfin, les différents groupes d'État membre (cinq permanents du CSNU, membres du C34, États contributeurs de troupe)

<sup>13</sup> CHARBONNEAU Bruno *et al.*, *op.cit.*, 2022. OLUMBA Ezenwa *et al.*, « Conceptualising eco-violence: moving beyond the multiple labelling of water and agricultural resource conflicts in the Sahel », *Third World Quarterly*, v.43, n.9, 2022, pp.2075-2090.

<sup>14</sup> MAERTENS Lucile, « From Blue to Green? Environmentalization and Securitization in UN Peacekeeping Practices », *International Peacekeeping*, v. 26, n. 3, 2019, pp. 302-26.

<sup>15</sup> MAERTENS, *Ibid.* SCARTOZZI Cesare, *op. cit.*

ont contribué à faire de la politique environnementale des missions ce qu'elle est aujourd'hui, tant par leurs apports que par leurs oppositions à une planification sensible à l'environnement. Si certains États, tels que la Russie ou la Chine, ont ralenti la volonté d'adopter une planification environnementale au sein des OP, d'autres au contraire l'ont promue. C'est notamment le cas de la France, la Suisse et la Belgique, à travers le Groupe d'amis sur le climat et la sécurité<sup>16</sup>. Il s'agit dans cette section de comprendre les évolutions de ces questions au sein de l'institution, et de saisir comment elles ont mené à l'adoption de dispositions environnementales imprécises et ambiguës dans le mandat des missions.

L'intégration des questions environnementales au sein des OP a été progressive, et jalonnée d'embuches. Les premiers éléments de langage relatifs aux questions environnementales au sein des OP émergent dès les années 1990. En 1992, dans le mandat de la Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge (UNAMIC), la question de la protection des ressources naturelles est mentionnée. En 1993, lors de l'élaboration du mandat de l'UNSO II à travers la résolution [S/RES/814](#), le sujet des conséquences des sécheresses sur la situation humanitaire est soulevé en préambule<sup>17</sup>. Il faudra cependant attendre les années 2000 pour que soient validées des clauses opératives appelant les missions à mettre en œuvre des mesures liées à l'environnement au sein des OP. Plus précisément en 2003, avec la Mission des Nations Unies au Libéria ([S/RES/1509](#)), dont le mandat demande explicitement aux Casques bleus d'assister le gouvernement dans la restauration de sa gouvernance des ressources naturelles<sup>18</sup>. Depuis lors, le CSNU a introduit des clauses faisant référence au climat dans 14 missions différentes<sup>19</sup>. Cela ne signifie pas pour autant que les questions environnementales soient systématiquement reliées à celles relatives à la sécurité. Certaines clauses, telles que la gestion des ressources environnementales, ont plus à voir avec la stabilisation économique du pays d'intervention<sup>20</sup>.

L'inclusion du nexus environnement, paix et sécurité au sein du maintien de la paix est construite à travers un tiraillement constant. D'une part, la volonté de certains États membres et organes, conjuguée à la pression de la société civile sur l'ONU, agit comme un moteur pour l'inscription du sujet à l'agenda politique et l'élaboration de politiques. D'autre part, la réserve et le manque de volonté d'autres organes de l'ONU, de certains pays contributeurs de troupes (PCT) et d'une partie des membres permanents du CSNU représentent d'importants obstacles. Comme de nombreux autres sujets de l'agenda du maintien de la paix, celui de l'environnement est constitué au gré de la politique bureaucratique au sein de l'ONU, par des jeux internes d'opposition et de concessions. La résultante de ces forces divergentes est l'adoption, dès la fin de la première décennie du 21<sup>e</sup> siècle, d'un angle d'approche moins

---

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Conseil de Sécurité des Nations Unies, [S/RES/814](#), 26 mars 1993.

<sup>18</sup> Conseil de Sécurité des Nations Unies, [S/RES/1509](#), 19 septembre 2003. BÖHMELT Tobias, « When are peacekeepers "green?" », *Environment and Security*, v.2, n.2, 2024, pp.1-18.

<sup>19</sup> Respectivement la MINUSJUSTH, la MINUSCA, la MINUSMA, la MINUSTAH, la MONUSCO, l'UNAMA, l'UNAMI, l'UNAMID, l'UNFICYP, l'UNISFA, l'UNMEE, l'UNMISS et l'UNSO.

<sup>20</sup> FUNNEMARK *et al.*, *op. cit.*

ambitieux, mais plus consensuel de la question: l'impact écologique des missions, qui n'en est pas moins une question cruciale<sup>21</sup>.

En effet, la prise en compte par les différents organes onusiens investis du maintien de la paix de la question des émissions produites par les missions (parmi d'autres) relève pour le chercheur Cesare Scartozzi d'une stratégie de « *decoupling* »<sup>22</sup>. Cette terminologie désigne une technique de contournement adoptée par un ou plusieurs organes d'une institution pour mettre en œuvre une politique, lorsqu'il existe de fortes oppositions à cette dernière. Face à la potentielle impasse institutionnelle, les organes en faveur de la mise en œuvre d'une politique controversée s'en emparent sous un angle moins controversé, en adoptant des mesures ayant parfois peu de répercussions opérationnelles<sup>23</sup>. Selon Maertens et Scartozzi, la focale sur l'empreinte environnementale des missions résulte d'une stratégie adoptée par les organes onusiens favorables à l'intégration d'une planification sensible à l'environnement face au blocage de certains membres permanents du CSNU<sup>24</sup>. Cette orientation politique gagne de la vitesse au début des années 2010, lorsque l'ONU réalise l'impact délétère sur la légitimité des missions lorsque leur impact environnemental est en proie à une mauvaise gouvernance. Lorsqu'en 2010, dans le contexte de la MINUSTAH, une épidémie de choléra éclate en raison de la mauvaise gestion des eaux usées de la mission, la question de l'impact écologique et sanitaire des OP sur la population civile devient brûlante<sup>25</sup>.

Malgré les dissensions, le CSNU formalise en 2009 l'intérêt qu'il accorde aux questions environnementales à travers la *Politique de l'environnement pour les missions des Nations Unies* (par la suite, la *Politique de l'environnement pour les missions*), élaborée en collaboration avec le PNUE. Principalement focalisé sur l'impact environnemental des opérations de maintien de la paix, il établit toutefois l'effet du changement climatique sur la stabilité politique et les conditions d'engagement des OP<sup>26</sup>. Par ailleurs, il appelle à une gestion systématique l'impact écologique des missions, et attribue aux postes de direction des OP des tâches de suivi, de planification, de recherche et d'évaluation à cet effet. Il s'agit par exemple de trier et gérer les déchets, de minimiser l'émission de gaz à effet de serre ou encore de rationaliser l'usage de l'eau propre comme usagée. Du poste de Secrétaire adjoint·e à celui de chargé·e de questions environnementales, en passant par les chef·fes de Mission, de composante militaire et de composante police, des responsabilités sont confiées<sup>27</sup>. Un budget doit alors être alloué à la mission afin de disposer des ressources financières suffisantes pour la mise en œuvre des mesures citées plus haut – y compris l'engagement de personnel compétent, tel qu'un·e spécialiste de l'environnement<sup>28</sup>. Le phénomène de *decoupling* est

---

<sup>21</sup> SCARTOZZI Cesare, *op. cit.*

<sup>22</sup> *Ibidem.*

<sup>23</sup> MEYER John et ROWAN Brian, « Institutionalized Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony », *American Journal of sociology*, v.83, n.2, 1977, pp.340-363.

<sup>24</sup> MAERTENS, *op. cit.*, 2019. SCARTOZZI, *op. cit.*

<sup>25</sup> Pas moins de 807'000 personnes sont affectées, et 9000 civils perdront la vie en raison de l'épidémie. SCARTOZZI Cesare, *op. cit.*, p.495.

<sup>26</sup> Département des opérations de maintien de la paix, Département de l'appui aux missions, *Environmental policy for UN Field Missions*, 1<sup>e</sup> juin 2009, p.2.

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *Ibid.*

saillant : le traitement de l’empreinte écologique, moins controversé, est priorisé. En contraste, aucune mesure n’est prise pour mitiger les risques sécuritaires liés à l’environnement.

Les années suivant la *Politique de l’environnement pour les missions*, la focale onusienne se porte donc sur l’impact environnemental des OP. De nombreuses initiatives émergent. L’ONU lance en 2010 sa campagne intitulée « Greening the Blue helmets ». En 2012, le PNUE dédie la moitié de ses rapports à l’impact des OP sur l’environnement. Les missions en cours sont étudiées et évaluées par une multitude d’expert-es, qui fournissent des recommandations pour réduire l’empreinte écologique du maintien de la paix<sup>29</sup>. En 2015, le DAO valide sa *Politique de traitement des déchets pour les OP* - élaborée spécifiquement en réponse aux manquements ayant causé l’épidémie de choléra de 2010<sup>30</sup>. L’impact environnemental des OP est l’angle d’approche principal des questions environnementales au sein des OP jusqu’en 2017.

À partir de 2017, marquant un tournant significatif dans la reconnaissance des enjeux climatiques, le Président du CSNU souligne l’importance de « mener des évaluations des risques et de disposer de stratégies de gestion [...] appropriées à la lutte contre les effets des changements climatiques ». Cette déclaration s’effectue dans la foulée de la publication d’une note du Secrétaire général des Nations Unies au sujet du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS) sur les enjeux sécuritaires du changement climatique dans la région<sup>31</sup>. Depuis lors, la question de la planification à long terme des risques liés à la crise environnementale est progressivement intégrée dans la mitigation des conflits en Afrique de l’Ouest et en Afrique subsaharienne<sup>32</sup>. Cette prise en compte est reflétée sur les mesures adoptées lors du renouvellement de certaines missions, parmi lesquelles la MINUSMA en 2018. En effet, la résolution [S/RES/2423](#) relevait le caractère crucial d’une prise en compte des « effets néfastes des changements climatiques et autres changements écologiques, ainsi que des catastrophes naturelles [...] sur la sécurité »<sup>33</sup>. Ces mesures sont progressivement généralisées aux autres Missions, qui, depuis 2021, sont mandatées par le CSNU pour conseiller, soutenir et assister les différents États hôtes dans la mitigation des risques sécuritaires liés au climat.

Enfin, en 2023, les recommandations pour le futur Nouvel Agenda pour la Paix du secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, préconisent la prise en compte des « interactions entre le climat, la paix et la sécurité ». À cet effet, le Secrétaire général appelle le CSNU à « systématiquement aborder les conséquences sur la paix et la sécurité du changement climatique dans les mandats des OP ». Il demande l’établissement, sous l’égide du Groupe d’experts international sur l’évolution du climat (GIEC), d’un groupe d’expertise sur l’action pour le climat, la résilience et le maintien de la paix dans le but de développer des recommandations sur une approche intégrée. Il mentionne à cet effet que des solutions

---

<sup>29</sup> MAERTENS, *op. cit.*, 2019.

<sup>30</sup> BÖHMELT Tobias, *op. cit.*, p.2.

<sup>31</sup> Conseil de sécurité des Nations Unies, [S/PRST/2017/2](#), 20 janvier 2017, p.4.

<sup>32</sup> SCARTOZZI Cesare, *op. cit.*, p.500.

<sup>33</sup> Conseil de Sécurité des Nations Unies, [S/RES/2423](#), 28 juin 2018, p.19.

innovantes devront être trouvées pour répondre à la crise climatique, tout en tenant compte de l'effet différentiel qu'a cette dernière sur les populations les plus vulnérables<sup>34</sup>.

Malgré ces éléments de langage, la mise en œuvre de mesures concrètes par les missions reste limitée. Une des raisons invoquées par praticien·nes et communauté scientifique est – sans surprise, le désaccord entre les différentes parties du maintien de la paix, parmi lesquelles les membres permanents du CSNU. Bien qu'il existe, dans le principe, des préconisations onusiennes en matière de planification sensible à l'environnement, ces dissensions résultent en un langage vague, et donc d'un mandat peu clair quant aux mesures à adopter par les missions. Dans l'optique d'une intégration plus efficace, des initiatives interagences ont été entreprises, afin de mettre en œuvre les différentes stratégies de planification sensible à l'environnement au sein des OP<sup>35</sup>, comme nous le verrons dans la section suivante.

## 1.2 La collaboration agences-missions au service d'une meilleure planification des questions environnementales dans les OP

La collaboration entre les différentes agences onusiennes et les missions s'est avérée cruciale dans l'intégration d'une planification sensible à l'environnement. Certains organes, tels que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), ont joué un rôle déterminant dans l'inscription de ce sujet à l'agenda, tant dans les discussions, la production d'expertise, que l'élaboration de politiques adaptées.

Ces collaborations s'effectuent principalement dans le domaine du développement et de la transmission de connaissances et de capacités. La collaboration du PNUE avec la communauté scientifique en est un exemple. Dès 2012, le PNUE appuie une intégration des questions environnementales dans le maintien de la paix. À ces fins, il s'implique fortement dans la production de savoir. Plusieurs projets de recherche sur l'imbrication des questions liées à l'environnement et au maintien de la paix sont élaborés. Entre 2012 et 2022, Nairobi coopère avec des chercheuses telles que Lucille Maertens et Malkit Shoshan, financent des études en collaboration avec l'*International Peace Institute*, l'Union européenne et le think tank *Adelphi*. Il élabore plusieurs projets pilotes sur les systèmes d'alerte précoce et la détection de conflits liés aux ressources<sup>36</sup>. En plus de ce volet scientifique, le PNUE a soutenu des politiques opérationnelles, en détachant par exemple un membre de son propre personnel au sein de l'opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM), en 2020<sup>37</sup>.

La coopération interagence ambitionne aussi de soutenir les opérations de paix dans la prise en compte des risques climatiques. En 2018, une collaboration entre le PNUE, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations Unies (DPPA), et le DOP résulte en la création du *Mécanisme de sécurité climatique* (MSC). Ce projet interagence a pour objectif de soutenir les missions, les coordinateur·ices résident·es et les organisations régionales dans l'évaluation des risques climatiques, et l'élaboration de stratégies pour les mitiger. Le MSC anime aussi un

---

<sup>34</sup> Organisation des Nations Unies, [A New Agenda for Peace](#), Policy Brief 9, juillet 2023, p.21.

<sup>35</sup> SCARTOZZI, *op. cit.*, p.501.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p.502.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p.503.

réseau de praticien·nes provenant de plus de 30 entités onusiennes sur les questions de sécurité climatique, se rassemblant à travers un forum informel d'échange et de production de savoir<sup>38</sup>. Plus concrètement, le MSC alloue aux missions des Nations Unies des responsables pour les questions environnementales et climatiques lorsqu'elles en font la demande, et se charge de générer de nouvelles capacités en matière de planification sensible au climat pour les OP. C'est ainsi qu'en 2020, l'institution crée un premier outil d'évaluation des risques climatiques relatifs dédiés aux au terrain des missions<sup>39</sup>.

Un autre domaine de coopération interinstitutions est la formation du personnel onusien et du personnel en uniforme des OP. Les premières formations sur la planification sensible à l'environnement sont mises à disposition de pays contributeurs de troupe en 2017 par le Service Intégré de Formation (plus connu sous *Integrated Training Service, ITS*)<sup>40</sup>. De ces collaborations ont émergé des programmes pédagogiques ambitieux. On pourra mentionner à cet effet un cursus sur l'environnement et le maintien de la paix développé par l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le DOP, le PNUE et l'ONG canadienne *International Institute for Sustainable Development*. Enfin, un partenariat entre l'Organisation internationale de la francophonie, UNITAR, et l'école égyptienne du maintien de la paix – le *Cairo International Center for Conflict resolution, peacekeeping & peacebuilding* (CCCPA), a établi avec succès un programme pédagogique destiné aux formateur·ices des différentes écoles du maintien de la paix sur le continent africain en anglais et en français<sup>41</sup>.

## **Encadré 2 : Aléas et résistances à la formation aux questions environnementales dans les OP**

Selon le CCCPA, il est crucial d'intégrer les questions environnementales à chaque échelon du maintien de la paix. La formation des Casques bleus doit ainsi refléter l'importance de cette prise en compte systémique. Cependant, la formation des troupes onusiennes aux questions environnementales n'est pas consensuelle parmi les différents acteurs du maintien de la paix.

Alors que le PNUE préconise une formation aux enjeux environnementaux prédéploiement et en terrain, ces recommandations ont suscité certaines résistances. D'une part, l'ITS, en charge de soutenir la formation du personnel envoyé sur les OP, s'est montrée de prime abord hésitant à produire un programme sur cette problématique. Ceci s'explique en premier lieu par le fait que la demande n'émanait pas des ÉM, mais du DOP, et que les questions environnementales étaient perçues par ITS comme un enjeu de sensibilisation, et non de formation<sup>42</sup>. D'autre part, certains PCT se sont montrés peu enthousiastes quant aux formations sur les questions environnementales<sup>43</sup>. Cette résistance, combinée au pouvoir discrétionnaire des PCTs dans la formation de ses contingents, a généré des difficultés dans la prise en compte des questions environnementales au sein des OP.

<sup>38</sup> United Nations Environment Programme, « [Climate Security Mechanism](#) », consulté le 28 août 2024.

<sup>39</sup> SCARTOZZI Cesare M., *op. cit.*, p.503.

<sup>40</sup> MAERTENS, *op. cit.*, 2019, p. 15.

<sup>41</sup> Entretien avec des membres de la coordination à la formation du CCCPA.

<sup>42</sup> MAERTENS, *op. cit.*, 2019, p.14.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p.15.

Enfin, lorsqu'il existe une volonté des PCTs à enseigner ces questions à ses contingents, peu nombreuses sont les personnes compétentes pour former les troupes en écoles de maintien de la paix. Pour l'heure, la jeunesse des formations spécifiques aux OP explique ce manque de ressources humaines. Cependant, des programmes de formation de formateur·ices tels qu'élaborés par le CCCPA, ou encore l'emploi d'équipes mobiles de formation, comme celles mises en place par UNITAR devraient pallier cette situation dans les années à venir.

Ces éléments institutionnels explicités, il s'agit à présent de comprendre comment le nexus environnement-paix-sécurité s'incarne sur le terrain. En prenant l'exemple du Mali et de la MINUSMA, nous tenterons de saisir comment les missions se sont emparées de ces problématiques dans leur planification.

## 2 Le nexus environnement, paix et sécurité en mission : aléas de la mise en œuvre au sein de la MINUSMA

Les imbrications entre les problématiques environnementales – y compris la crise climatique actuelle, et les questions de sécurité ont de multiples visages. Si l'existence de lien causal entre dégradations environnementales et conflits armés reste fortement discutée, il reste certain que les problématiques environnementales s'imbriquent dans des problématiques sécuritaires et les complexifient.

Pour cette étude, il nous semble intéressant de revenir sur un cas emblématique de l'intégration du nexus environnement, paix et sécurité au sein du système onusien : la MINUSMA – première OP à être dotée d'un portfolio imbriquant directement les questions sécuritaires aux considérations environnementales. Il sera donc question de comprendre comment l'ONU a tenté d'effectuer une planification sensible au climat dans sa Mission au Mali à travers les mesures mises en place par la Mission (2.1), ainsi que les difficultés et les limites de son approche (2.2).

### 2.1 L'environnement, une composante inextricable du terrain malien ?

Dès sa création en 2013 à travers la résolution [S/RES/2100](#), la MINUSMA est la première opération de maintien de la paix dont le mandat inclut explicitement les questions de sécurité climatique<sup>44</sup>. La première inclusion de clauses désignant les questions environnementales comme catalyseurs de crises sécuritaires date de 2018, avec la résolution [S/RES/2423](#), lors du renouvellement de la mission. Le nexus environnement, paix et sécurité au Mali est associé par la Mission à la recrudescence de violences intercommunautaire par le biais de différentes milices armées au centre et au nord dès 2016<sup>45</sup>.

Depuis 2016, l'ONU, ainsi que la société civile locale et internationale font état de violences sur les civils de différentes communautés d'éleveurs nomades et d'agriculteurs au Mali central. Bien que ces violences soient causées par un ensemble complexe de causalités imbriquées, parmi lesquelles un contexte politique, économique et social particulièrement dégradé, certains chercheurs avancent qu'elles seraient aggravées par les effets de la

<sup>44</sup> MAERTENS et SHOSHAN, *op. cit.*, p.9.

<sup>45</sup> International Crisis Group, « [Reversing central mali's Descent into communal violence](#) », 9 novembre 2020.

dérégulation du climat dans la région<sup>46</sup>. Les pluies et les sécheresses ne suivent plus un schème prévisible, ce qui pousse les groupes pastoraux (tels que les Peuls), à modifier la temporalité et la route des transhumances. Selon le SIPRI, ces derniers se rendent à présent 30 kilomètres plus au sud de leur chemin habituel, ou partent à des périodes inhabituelles. Lorsqu'ils traversent des terres agricoles, des conflits liés à l'usage des points d'eau, ou aux dommages faits aux cultures peuvent alors survenir<sup>47</sup>.

Dans le contexte d'instabilité du Sahel central, différents groupes armés transnationaux capitalisent sur l'insécurité alimentaire causée par les perturbations environnementales, ainsi que sur les griefs des différents groupes socioculturels. Des organisations armées, telles que Ansarul Islam, Katibat Macina ou encore le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (pour ne citer qu'eux) recrutent. Face à un contexte de violences croissantes sont créés des groupes d'autodéfense identitaires, tels que *Danna Amassagou* (associé aux Dogons). Ces milices bénéficient par ailleurs de la prolifération d'armes légères et de petit calibre dans la région<sup>48</sup>. Au-delà des questions identitaires et des problématiques de radicalisation, rejoindre un groupe armé permettrait, selon Laura Pineschi, de s'assurer survie et subsistance, soit à travers la protection armée des terres et des troupeaux, soit par des revenus d'extorsion<sup>49</sup>. Cela étant, la capitalisation sur le sentiment d'injustice et de rancune génère un cercle vicieux. Les violences intercommunautaires les plus meurtrières se déroulent en mars 2019, lorsque 145 civils peuls sont tués dans le village d'Ogossagou par des groupes armés à base communautaire dogon<sup>50</sup>. Trois mois plus tard, ce sont des villages dogons de la même région qui sont pris d'assaut par des « groupes d'autodéfense » peuls. Selon Pineschi, ces cycles de violence ont augmenté à une vitesse inquiétante les dernières années. La recrudescence de ces violences est associée par des instituts de recherche reconnus, tels que le SIPRI et le Norwegian Institute of International Affairs à la crise climatique, quoique cette dernière ne soit qu'une raison *inter alia*<sup>51</sup>.

Il faut aussi ajouter que les effets de la crise climatique ont eu un impact sur la faculté de la MINUSMA à agir sur le terrain. En termes pratiques, les températures extrêmes ont impacté la capacité des troupes de la Mission à se déplacer dans le Sahel, et donc à remplir les tâches qui leur incombent – parmi lesquelles la protection des civils. En matière de mise en œuvre de politiques aussi, la Mission est impactée par les effets de la crise climatique. Par exemple, le travail de DDR qu'entreprend la Mission consiste à encourager les anciens combattants à rendre les armes au profit d'une activité agricole durable et génératrice de revenu. Or, les événements climatiques extrêmes affectent la sécurité alimentaire, et précarisent cette

---

<sup>46</sup> DESTRIJKER Lucas, *Entry points and priorities for MINUSMA to address environmental and climate security in Mali*, Adelphi, janvier 2022. PINESCHI Laura, « Conflict prevention and climate change in the MINUSMA mandate SIPRI et NUPI, *Climate, Peace and Security Fact Sheet*, Climate-related Peace and Security Risks project, mai 2021.

<sup>47</sup> URSU Anca-Elena, *Finding justice amidst insecurity: Policy initiatives to strengthen customary justice systems and mitigate conflicts in Central Mali*, Policy Brief, Clingendael Institute, 2018, p.4.

<sup>48</sup> BENJAMINSEN Tor et BA Boubacar, « Fulani-Dogon Killings in Mali: Farmer-Herder Conflicts as Insurgency and Counterinsurgency », *African Security*, v.14, n.1, 2021, pp.4-26.

<sup>49</sup> PINESCHI, *op. cit.*

<sup>50</sup> BENJAMINSEN Tor et BA Boubacar, *op. cit.*, 2021.

<sup>51</sup> SIPRI et NUPI, *op.cit.*

activité. Le rôle escompté d'une profession plus rémunératrice pour éloigner les nouveaux agriculteurs des armes est donc rendu caduc par le caractère imprévisible des inondations et des sècheresses dans le Sahel.

## 2.2 La MINUSMA face aux défis du nexus environnement, paix et sécurité

La MINUSMA perçoit les questions environnementales comme étant intimement liées aux problématiques environnementales. Par conséquent, elle a élaboré plusieurs politiques dans le cadre de son mandat afin de répondre aux problèmes précités. En premier lieu, elle a créé une unité « Environnement et Culture », pour mettre en œuvre les recommandations effectuées par le PNUE pour intégrer l'action environnementale aux opérations de paix. Un responsable environnement y travaillait à plein temps. Le rôle de cette unité était principalement focalisé sur la réduction de l'impact de l'OP sur l'environnement<sup>52</sup>. Dès 2015, la Mission a élaboré, avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un programme d'accompagnement de l'État malien pour la pacification des transhumances dans la région de Mopti au centre du pays<sup>53</sup>. Ce dernier a consisté en un balisage de plus de 400km de voies de transhumances, la création et la délimitation de zones de pâturage, le forage de puits, et l'engagement auprès des populations locales pour prévenir, limiter et gérer les conflits entre agriculteurs, chasseurs et éleveurs<sup>54</sup>. La MINUSMA a aussi appuyé les initiatives locales de dialogue entre différents groupes socioculturels dans des zones sujettes aux conflits intercommunautaires<sup>55</sup>. Il s'agit, à travers ces mesures, de mitiger les effets tant humanitaires que sécuritaires des sècheresses récurrentes au Mali.

Plus généralement, les différentes unités de la MINUSMA ont mis en place des mesures répondant aux problématiques liées au nexus environnement, paix et sécurité. La majorité d'entre elles n'était pas spécifiquement ciblée vers cette problématique, mais plus largement orientées sur les questions de résolution de conflits. C'est par exemple la Division des Affaires civiles de la MINUSMA qui prend en charge les programmes de résolution des conflits entre agriculteurs et pasteurs. Dans le cadre de ces mesures, une attention particulière est portée à la gestion responsable des ressources naturelles pour éviter les conflits. L'on peut aussi citer le Bureau de la stabilisation et de redressement rapide, qui a mis en place des projets à impact rapide, tels que le forage de puits, le surcreusement de mares, améliorant ainsi l'accès à l'eau des civils dans le centre et le nord du Mali<sup>56</sup>. Ces projets répondent explicitement à des demandes du gouvernement malien, avant d'être une réponse face aux enjeux environnementaux<sup>57</sup>. On pourra citer, parmi de nombreuses autres mesures prises, le travail

<sup>52</sup> UNEP, *Addressing the role of natural resources in conflict and peacebuilding 2008-2015*, octobre 2015, p. 32.

<sup>53</sup> MINUSMA, « [Les Nations unies accompagnent l'Etat Malien : Des espaces pastoraux pour atténuer les conflits entre éleveurs et agriculteurs](#) », 25 juin 2015. MINUSMA, « [Un nouveau projet MINUSMA avec la FAO pour atténuer les conflits entre éleveurs et agriculteurs](#) », 21 septembre 2015.

<sup>54</sup> MINUSMA, « [Un nouveau projet MINUSMA avec la FAO pour atténuer les conflits entre éleveurs et agriculteurs](#) », le 21 septembre 2014. MINUSMA, « [Comment un projet de gestion de la transhumance contribue à la paix et la cohésion sociale au Mali](#) », 12 mai 2023.

<sup>55</sup> MINUSMA, « [Région du centre: cinq dialogues appuyés par la MINUSMA pour réunifier les communautés en conflit](#) », 28 janvier 2021.

<sup>56</sup> HEGAZI Farah, KRAMPE Florian et SEYMOUR SMITH Elizabeth, *Climate-related Security Risks and Peacebuilding in Mali*, SIPRI policy papers, avril 2021.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 41.

de l'Unité de médiation de la Mission, qui encourage le dialogue et la création de mécanismes de résolution de conflits dans le centre et le nord du Mali. L'Unité est intervenue, parmi d'autres, entre les communautés touaregs et peules dans la région de Ménaka pour apaiser des disputes liées à l'accès aux ressources naturelles<sup>58</sup>.

La MINUSMA a donc adopté une posture proactive quant aux interactions complexes entre les problématiques environnementales et sécuritaires au Mali. Cependant, cette volonté s'est heurtée à d'importantes difficultés, comme on le constatera dans la section suivante.

### 3 Les multiples défis de la mise en œuvre d'une planification sensible à l'environnement

Selon l'étude menée par la chercheuse Farah Hegazi pour le SIPRI, le personnel de la MINUSMA est bien conscient des imbrications entre sécurité et environnement, tant sur la logistique de la Mission que sur les programmes qu'elle a tenté de mettre en œuvre<sup>59</sup>. Les mesures entreprises ont cependant été confrontées à de nombreux obstacles. À la réticence citée auparavant de certains membres du CSNU s'ajoutent des problèmes de temporalité, de moyens et de mandat dont a disposé la Mission. De plus, certain·es académiques estiment que la vision adoptée du climat par les institutions étatiques et internationales, parmi lesquelles l'ONU, comme « multiplicateur de menaces », est simpliste, ce qui porte des conséquences sur l'efficacité des mesures entreprises sur le temps long. Il s'agira ici de passer en revue ces défis et d'en saisir les implications.

#### 3.1 Un mandat court, contesté et peu doté pour une problématique à long terme

La MINUSMA, comme les autres opérations de maintien de la paix, avait pour ambition d'intervenir rapidement pour arrêter une crise politique et sécuritaire. Plus généralement, le mandat des OP s'inscrit dans une temporalité courte, d'autant plus qu'il doit être renouvelé sur une base annuelle. Or, une résolution des différents points de tension autour du nexus environnement, paix et sécurité ne peut être effective que dans la longue durée. Par exemple, la médiation de conflits intercommunautaires autour des questions de ressources naturelles exige un effort et un accompagnement sur le temps long. La MINUSMA, après 10 ans sur le terrain malien, s'est retirée en 2023 suite à la demande de Bamako. Bien qu'ayant encouragé la création de nouveaux mécanismes de résolution de conflits, qu'ils soient liés à la crise climatique ou non, il n'existait, au dernier jour de l'OP, pas de garantie quant à la pérennité de ces programmes. À cet effet, l'équipe des Nations Unies au Mali serait mieux à même de porter ce projet dans la continuité<sup>60</sup>.

Ajoutons à ceci l'effet mandat « arbre de Noël » dont a souffert la MINUSMA. En effet, le cahier de charge très fourni de la Mission n'a pas correspondu aux moyens mis à disposition. Bien qu'au quotidien, le personnel de la MINUSMA soit confronté au changement climatique, peu de moyens ont été dégagés pour que la Mission élabore de manière cohérente des

---

<sup>58</sup> *Ibid.*, pp.42-43.

<sup>59</sup> HEGAZI, *op. cit.*, p.48.

<sup>60</sup> HEGAZI, *op. cit.*

politiques pérennes qui intègrent le nexus environnement, paix et sécurité<sup>61</sup>. Par ailleurs, la Mission a agi, au cours de son mandat, dans une situation sécuritaire fortement dégradée et à la fin de son mandat, dans un contexte de dégradation du consentement de l'État hôte<sup>62</sup>. Les questions environnementales n'ont donc pas été perçues comme une priorité face aux différentes urgences<sup>63</sup>.

Enfin, et comme mentionné plus haut, les importants désaccords au sein du CSNU ont mené à ce que les clauses relatives à l'environnement soient évoquées de manière floue dans les mandats successifs de la MINUSMA. Au cours des dernières années de la Mission, ces points ont été supprimés pour assurer l'assentiment de tous les membres permanents au renouvellement de l'OP, évitant l'usage du veto par des États tels que la Russie. Cette situation a mené à l'absence d'une ligne directrice sur le terrain pour la mise en œuvre d'une planification sensible à l'environnement.

Des difficultés citées ici, résulte un caractère très *ad hoc* de l'intégration du mandat environnement, paix et sécurité au sein de la MINUSMA<sup>64</sup>. Sans ligne directrice claire pour la planification sensible au climat, la Mission a été dépendante de l'intérêt porté par les gestionnaires de ses différentes divisions. Aussi, elle a été tributaire de la disponibilité et des compétences d'un personnel engagé sur d'autres portefeuilles. En ce qui concerne l'organe dédié aux questions environnementales, la division Environnement et Climat, sa portée est restée limitée à la mitigation de l'empreinte écologique de la mission<sup>65</sup>. L'absence d'agenda défini pour répondre aux défis posés signifie aussi que la Mission n'a pas bénéficié des moyens politiques et financiers nécessaires. En effet, un audit interne de 2019 montrait un déficit de personnel spécialisé sur les questions environnementales<sup>66</sup>. Face à cette situation, les enquêtés interrogés par Farah Hegazi mentionnent que la MINUSMA et l'équipe de l'ONU au Mali se seraient renvoyé la charge de la planification sensible à l'environnement et que la coordination entre les deux entités aurait été difficile<sup>67</sup>.

Ce constat en mi-teinte peut être généralisé aux autres opérations de maintien de la paix. En effet, l'absence d'agenda clair, le manque de moyens, et la mise en œuvre peu systématisée de mesures liées au nexus environnement, paix et sécurité semblent représenter la norme, plutôt que l'exception au sein des différentes missions onusiennes. À l'exception de certaines, les OMP engagées ces 20 dernières années n'ont pas pu mettre en place des politiques de mitigation et de prévention des risques environnementaux. Ces difficultés enclenchent un autre cercle vicieux au niveau institutionnel. Soulignant le peu de succès dans la mise en place d'une planification sensible aux questions environnementales, les États membres, et les différents bailleurs de fonds de l'ONU, se montrent récalcitrants à libérer un budget et des moyens pour soutenir l'action des missions en la matière. Pourtant, des attentes existent à ce

---

<sup>61</sup> PINESCHI, *op. cit.*, p. 27.

<sup>62</sup> BAYET Camille, *L'ONU face au défi du consentement des États hôtes d'opération de paix*, Notes de l'Observatoire Boutros-Ghali, 19 septembre 2024.

<sup>63</sup> PINESCHI, *op. cit.*

<sup>64</sup> SARFATI, *op. cit.*

<sup>65</sup> HEGAZI, *op. cit.*, p.12.

<sup>66</sup> *Idem*, p.44.

<sup>67</sup> *Idem*, p.48.

sujet, au sein du DOP comme de la société civile. Les OP se retrouvent donc, pour beaucoup, à devoir composer avec la réalité écologique et climatique du terrain, tout en disposant de peu de moyens pour mettre en œuvre des mesures appropriées<sup>68</sup>.

### 3.2 Une lecture simpliste des enjeux environnementaux et sécuritaires

Les imbrications entre sécurité, paix et questions environnementales ont été perçues par de nombreux think tanks, chercheur·ses et praticien·nes comme déterministes<sup>69</sup> : le changement climatique, les catastrophes environnementales génèreraient des conflits armés. Des représentant·es de différentes organisations internationales, y compris l'ONU, l'OTAN, l'Union africaine, établissent un lien quasi direct entre ces deux phénomènes. En 2007, par exemple, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, liait le conflit au Darfour à la crise climatique. L'attribution, cette année même, du prix Nobel au GIEC et à l'ancien vice-président des États-Unis Al Gore avait été justifiée par les liens que ces derniers avaient établis entre changement climatique et conflits au Sahel<sup>70</sup>. Du côté de l'ONU, le CSNU perçoit par exemple la crise environnementale comme un « multiplicateur de menaces »<sup>71</sup>.

Cette vision est, sans surprise, appliquée au cas malien. Les conflits intercommunautaires seraient causés, ou aggravés par la crise environnementale en cours, en poussant les différents groupes socioculturels vers la violence pour assurer leur survie<sup>72</sup>. À l'ONU, les conflits intercommunautaires et la crise environnementale au centre et au nord Mali sont reconnus, dès 2018, comme étant interconnectés par le président du CSNU, qui sollicite par ailleurs les recommandations du Secrétaire général à ce sujet<sup>73</sup>. De plus, un rapport du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWAS) sur le pastoralisme dans la région mentionne les tensions intercommunautaires et les lie *inter alia*, au dérèglement climatique<sup>74</sup>. Lorsqu'est voté le renouvellement de la MINUSMA en 2018, le caractère sécuritaire du changement climatique est inclus dans la résolution 2423. Ainsi, pour les porteurs de plume de la résolution, s'intéresser aux questions environnementales permet de prévenir et contenir les conflits intercommunautaires au Mali central<sup>75</sup> - conflits qui faisaient partie des motifs de création, et donc de la raison d'être de la MINUSMA.

On remarque, dans cette lecture de la menace par des questions environnementales, une tendance des États membres et des praticien·nes de la mission à attribuer une composante environnementale à des questions de paix et de conflits préexistantes. Ces questions de paix et de conflits – dans le cas étudié, les violences intercommunautaires au Mali, justifient

<sup>68</sup> *Ibidem*.

<sup>69</sup> DE GUGLIELMO WEBER Marine, THIENPONT Yente et TASSE Julia, *Synthèse : Note de réflexion prospective et stratégique : changements climatiques et foyers de conflits dans le monde*, Observatoire Défense-Climat, mai 2023.

<sup>70</sup> BENJAMINSEN Tor A., ALINON Koffi, BUHAUG Halvard et BUSETH Tove Jill, « Does climate change drive land-use conflicts in the Sahel? », *Journal of Peace Research*, v.49, n.1, 2012, pp.97-111.

<sup>71</sup> CHARBONNEAU Bruno, « The production of climate security futures in the West African Sahel », *African Affairs*, 2024, pp. 1-20.

<sup>72</sup> *Ibid.* BENJAMINSEN Tor A. *et al.*, *op. cit.*

<sup>73</sup> PINESCHI, *op. cit.*, p.7.

<sup>74</sup> HIGAZI Adam et ALI Shidiki Abubakar, *Pastoralism and Security in West Africa and the Sahel*, Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, août 2018.

<sup>75</sup> PINESCHI, *op. cit.*, p.11.

l'intervention de la mission. En bref, la question de la destruction des écosystèmes et/ou de la crise climatique en cours ne fait que s'ajouter à un problème existant, et bien connu des OP<sup>76</sup>.

Cette patine environnementale doit être nuancée, d'autant que, selon des chercheurs tels que Bruno Charbonneau, cette vision est empreinte de nombreux présupposés. L'idée du climat comme multiplicateur de risques se base sur l'idée d'une crise de manque de ressources liée au climat dans les pays « en développement » du Sud global. Or, relativement peu de recherches sur le nexus climat, paix et sécurité sont effectuées en Afrique de l'Ouest, et encore moins par des chercheurs locaux. La question d'un lien de causalité entre perturbations écologiques et conflits reste pour le moins contestée dans la communauté scientifique<sup>77</sup>. Cette vision, selon Charbonneau, évacue toutes les dimensions liées à la gouvernance des biens agricoles et environnementaux, à l'Histoire et à l'héritage de politiques à long et moyen terme, ou encore celles relatives à l'extractivisme<sup>78</sup>. Cette conception est donc au mieux simpliste, au pire, erronée pour des chercheuses et chercheurs, tels que Boubacar Ba, Tor Benjaminsen ou encore Keira Tarif (pour ne citer qu'elles et eux)<sup>79</sup>. Du côté du personnel de l'ONU sur le terrain, les voix divergent aussi. Certain-es constatent une dynamique de conflits liés à la compétition pour les ressources naturelles induite par le changement climatique, d'autres expriment leurs doutes. Ils et elles soulignent l'absence de données probantes, et d'un écart important entre les pratiques et le discours adopté par l'ONU<sup>80</sup>.

Les sécheresses au Mali, souvent citées comme facteur aggravant les conflits, ne suffisent pas à expliquer les tensions entre différentes communautés, d'autant plus qu'elles génèrent des tensions à l'intérieur même des groupes socioculturels<sup>81</sup>. Il serait plus intéressant, selon Ba, Benjaminsen et Charbonneau de regarder la question de la gouvernance de l'État malien dans le centre et le nord du pays. En effet, les dynamiques de conflit dans le Sahel malien entre différentes communautés de pasteurs et d'agriculteurs sont exacerbées par des inégalités structurelles et la difficulté de l'État à assurer une gouvernance équitable. Par exemple, les

---

<sup>76</sup> On remarquera aussi, pour le cas de la MONUSCO en République Démocratique du Congo, que cette logique d'attribution d'une patine environnementale d'un problème sécuritaire est saillante. La question du nexus environnement, paix et sécurité en RDC est principalement portée sur l'impact environnemental de l'exploitation illégale des ressources naturelles. Ces dernières ont pour conséquence le renforcement des différents groupes armés qui tirent leur revenu du minerai. Bien que ceci soit un problème grave, il n'est par contre pas systématisé au niveau du pays. Les questions environnementales qui touchent une grande majorité de citoyen·nes congolais·es sont liées au dérèglement des régimes pluviaux et/ou à la destruction des écosystèmes par l'extractivisme. Pour plus d'information, voir VERVISCH Thomas, MUDINGA Emery et MUZALIA Godefroid, *MONUSCO's Mandate and the Climate Security Nexus*, Governance in Conflict Network Policy Brief, décembre 2010.

<sup>77</sup> VON UEXKULL Nina et BUHAUG Halvard, « Security implications of climate change: A decade of scientific progress », *Journal of Peace Research*, v. 58, n. 1, 2021, pp.3-17

<sup>78</sup> CHARBONNEAU, *op. cit.*, 2024.

<sup>79</sup> BENJAMINSEN *et al.*, *op. cit.*, BENJAMINSEN Tor A. et BA Boubacar, « Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? A political ecological explanation », *The Journal of Peasant Studies*, v. 46, n. 1, 2021, pp. 1-20. TARIF Kheira, *Climate Change and Violent Conflict in West Africa: Assessing the Evidence*, SIPRI Insights on Peace and Security, février 2022.

<sup>80</sup> HEGAZI, *op. cit.*

<sup>81</sup> BENJAMINSEN Tor A. et BA Boubacar, « Fulani-Dogon Killings in Mali: Farmer-Herder Conflicts as Insurgency and Counterinsurgency », *African Security*, v. 14, n. 1, 2021, pp. 4-26.

groupes de pasteurs peuls, souvent marginalisés économiquement et politiquement<sup>82</sup>, perçoivent un favoritisme de l'État malien envers les agriculteurs dogons, notamment à travers des alliances avec des milices locales comme *Danna Ambassador*<sup>83</sup>. Certains membres des élites dogons, bénéficiant du soutien étatique, exploitent cette position pour imposer des taxes de passage et limiter l'accès aux ressources pastorales. En réponse, des groupes armés liés aux Peuls, tels que la *Katibat Macina*, se positionnent comme des protecteurs, attirant des pastoralistes frustrés par les injustices perçues<sup>84</sup>.

La lecture du problème de la part de la MINUSMA au sujet des tensions intercommunautaires part de la bonne intuition d'un besoin de mécanisme de pacification. Elle se veut aussi pallier un manque de ressources naturelles face à des changements de comportement liés à l'adaptation des civils à la crise climatique – en témoignent le forage de puits, la création et l'élargissement de points d'eau. Malgré ceci, ces efforts *ad hoc* se basent sur des fondements empiriques fragiles, ce qui n'est pas sans conséquences.

*Primo*, cette vision peut mener à un traitement technocratique du problème. *Secundo*, elle peut pousser à une approche militarisée du problème, laquelle qui peut générer défiance et marginalisation. Au sujet des solutions technocratiques, elles découlent de l'idée que les conflits environnementaux découlent nécessairement d'un manque à pallier. D'après les recherches de Benjaminsen et Ba au Mali central, la création de nouveaux points de ravitaillement tels qu'effectués par la MINUSMA peut modifier les relations entre différents groupes. En effet, certains groupes pastoraux dévient de leur route habituelle pour rejoindre les nouveaux points d'eau et de pâturage dégagés par l'ONU. De ce phénomène, de nouvelles conflictualités peuvent résulter, cette fois sur des territoires où il n'existe pas de problème de manque de ressources. Selon Charbonneau, la perception d'un « déterminisme environnemental » des conflits pousse vers une résolution militaire de ces derniers, en négligence des dimensions sociales. Or, au-delà de la cause des violences, une tentative de résolution des conflits par les armes seules nuit au processus de paix. Dans le cas malien, le gouvernement s'est montré récalcitrant au dialogue avec les différents groupes armés, comptant sur la présence de Barkhane, puis celle de la MINUSMA pour assurer la sécurité dans le centre et le nord du pays. La présence internationale aurait alors suscité la défiance des différents groupes armés vis-à-vis de l'État central et de la Mission. Les différentes milices actives ont ainsi pu légitimer leurs actions par une opposition à la mission<sup>85</sup>, et une protection des différents groupes socioculturels face aux conflits et aux désastres environnementaux.

---

<sup>82</sup> Cette marginalisation survient lors des différentes réformes agricoles faisant suite à l'indépendance du Mali. Aux fins de développement qu'ambitionne Bamako, l'agriculture est favorisée, aux dépens du pastoralisme – principalement exercé par les Peuls dans la région centre du pays. BENJAMINSEN & BA

<sup>83</sup> BENJAMINSEN Tor, et BA, « Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? A political ecological explanation », *The Journal of Peasant Studies*, v.46, n.1, 2019, pp.1-20. CHARBONNEAU Bruno, « Faire la paix au Mali: les limites de l'acharnement contre-terroriste », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, v.53, n.3, pp.449-462.

<sup>84</sup> BENJAMINSEN Tor A. et BA Boubacar, « Fulani-Dogon Killings in Mali: Farmer-Herder Conflicts as Insurgency and Counterinsurgency », *African Security*, v.14, n.1, 2021. HEGAZI Farah, *op. cit.*

<sup>85</sup> CHARBONNEAU Bruno, « Intervention in Mali: building peace between peacekeeping and counterterrorism », *Journal of Contemporary African Studies*, v. 35, n.4, pp.415-431.

Il s'agit de comprendre, sur le terrain, que les dynamiques citées ici s'inscrivent dans un contexte de vacance étatique dans les zones rurales, éloignées de la capitale, que Bamako peine à contrôler<sup>86</sup>. Cette faiblesse institutionnelle alimente un cycle de violences, où des rivalités locales sont instrumentalisées par des acteurs armés et exacerbées par des politiques clientélistes<sup>87</sup>. Toutefois, il serait erroné de considérer que ces conflits sont « ethniques », et aggravés par des conditions environnementales défavorables. Au contraire, ils reflètent des luttes complexes pour l'accès aux ressources et la justice sociopolitique. Comprendre ces enjeux multidimensionnels est essentiel pour résoudre les tensions structurelles au Sahel. Seul cela permettra, sur le long terme, d'élaborer des politiques sécuritaires pérennes.

## Conclusion

À travers cette analyse, nous remarquons que l'intégration des questions environnementales dans les opérations de paix onusiennes demeure à ce jour incomplète et entravée par des défis institutionnels et politiques majeurs. Ces obstacles reflètent les désaccords persistants au CSNU, où l'agenda environnemental est, au mieux, relégué à des préoccupations secondaires, au pire exclu du mandat des missions. En résultent des cahiers de charges peu clairs, un manque criant de ressources financières et humaines, et l'adoption de politiques moins ambitieuses (mais tout aussi importantes), telles que la question de l'empreinte écologique des missions.

Cependant, sur le terrain de la MINUSMA, on constate bien une conscience croissante des interconnexions entre environnement, paix et sécurité, qui se manifeste dans les initiatives locales et les efforts ad hoc des équipes onusiennes. Ces actions – qu'il s'agisse de médiations pour résoudre des conflits liés aux terres, de régulation des transhumances ou de renforcement des infrastructures critiques – montrent un potentiel sous-exploité qui pourrait être systématisé et renforcé, plutôt que laissé à la bonne volonté et à la disponibilité du personnel des missions.

Bien que la MINUSMA se soit retirée en 2024, les expériences qui en sont tirées peuvent être généralisables aux missions actuelles et futures. Tout comme d'autres terrains d'OP, les questions environnementales ont été perçues par les praticiens de la Mission comme des composantes clés, dans la logistique de la mission comme dans la protection des civils. Certains États – parmi lesquels la France, qui a été porteplume pour les différents mandats de la Mission, partagent ce constat. Il sera crucial, par la suite, d'intégrer pleinement dans la planification des missions, les imbrications entre environnement et sécurité. Il ne s'agit pas seulement d'examiner comment le changement climatique exacerbe les conflits – vision qui, comme mentionné plus tôt, tend à évacuer les dynamiques politiques et sociales sous-jacentes. Par contre, d'autres questions sont à prendre en compte dans cette planification sensible au climat, telles que l'impact du changement climatique sur les violences faites aux femmes et aux filles, d'autant plus dans un climat de conflits armés. Il faudra aussi s'interroger sur les conséquences des conflits armés sur la résilience des populations civiles face aux

---

<sup>86</sup> CHARBONNEAU, *op. cit.*, 2024. BENJAMISEN et BA, *op. cit.*, 2021.

<sup>87</sup> BENJAMINSEN Tor A *et al.*, *op. cit.*

catastrophes environnementales. Plus encore il pourra être question de prendre en considération les conséquences de l'extractivisme et d'une gestion inéquitable des ressources naturelles sur la sécurité des sociétés dans lesquelles interviennent les OP.

Pour avancer, l'ONU devra éviter les écueils d'une surmilitarisation des enjeux environnementaux. Une approche fondée sur une doctrine d'«interventionnisme environnemental », où des forces armées seraient mobilisées sur des terrains de désastres climatiques, pourrait nuire à la légitimité des missions et fragiliser les partenariats essentiels avec les États hôtes. Une telle perspective, en plus de ses implications morales et légales, risquerait d'éloigner les objectifs initiaux de paix et de sécurité.

Enfin, comme l'a montré la coopération réussie entre la MINUSMA et le FAO dans la gestion des transhumances, l'avenir des OMP repose sur une coopération accrue entre agences onusiennes, organisations régionales, sociétés civiles locales et chercheur·ses. La richesse de l'expertise existante, dans des institutions comme le GIEC ou des think tanks spécialisés, offre des opportunités significatives pour concevoir des mandats plus ambitieux et cohérents. À l'heure où les catastrophes climatiques s'intensifient, il est impératif pour les opérations de paix actuelles et futures de s'engager dans cette voie. Associer ressources, expertise et planification permettra de mieux répondre à ces défis globaux, tout en protégeant les populations les plus vulnérables.

## Recommandations

- Systématiser, dans les mandats, une planification sensible au climat. Cela permettra de doter les OP de moyens financiers, logistiques et de personnel spécialisé sur les questions environnementales.
- Pérenniser les collaborations existantes entre États membres, institutions onusiennes (PNUE, PNUD), ONG internationales et locales pour une prise en compte appropriée des questions environnementales par les OP.
- Dialoguer avec des expertes et experts des questions relatives à l'environnement et à l'écosystème, non seulement en sciences naturelles, mais aussi en sciences sociales, par exemple dans le domaine des humanités environnementales.
- Former le personnel des opérations de paix, y compris le personnel en uniforme, sur les questions environnementales. Ceci leur permettra d'appréhender les violences subies par les populations civiles face aux problèmes environnementaux.
- Agir en considération des discriminations basées sur le genre, des dynamiques de marginalisation dans la planification sensible à l'environnement, mais aussi des phénomènes tels que l'extractivisme et l'exploitation.
- Continuer à soutenir l'État hôte, à sa demande, dans l'établissement d'une gouvernance environnementale juste et pérenne.

\*\*\*

## À propos de l'autrice

Anne Nguyen est chargée de recherche au sein du GRIP. Elle est détentrice d'un Master en Relations Internationales – sécurité, paix et conflits à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et d'un Doctorat en sciences politiques de l'ULB. Ses domaines d'expertise sont les études de paix, les problématiques postconflit et les questions environnementales liées à la conduite de la guerre.

L'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix constitue un cadre de discussion entre experts et personnalités francophones issus de pays contributeurs de personnel. Il s'inscrit en cela dans un objectif de renforcement du dialogue triangulaire entre les États engagés dans le maintien de la paix, le Conseil de sécurité et le Secrétariat des Nations unies.

Pour en savoir plus sur l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix :

<https://www.observatoire-boutros-ghali.org>

